ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nouvelles exigences en matière de prévention en santé publique

Question écrite n° 11646

Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur les nouvelles exigences en matière de prévention en santé publique. Dans sa dernière livraison de septembre 2023, l'Institut Montaigne présente une note d'enjeux « La prévention en santé, les nouveaux impératifs » dans laquelle sont évaluées à 140 000 les personnes touchées par le cancer « évitable » : « On estime que plus de 40 % des cancers sont attribués aux modes de vie et aux facteurs environnementaux. Le nombre élevé de maladies liées à des conduites à risques et les faibles taux de dépistage et de diagnostic en France illustrent la difficulté des acteurs de santé et des pouvoirs publics à mettre en place une politique de prévention efficace et à promouvoir des comportements individuels adéquats ». M. le député relaye donc au ministre la question posée par cette note en vue de réussir une véritable politique de prévention du cancer qui est « d'impliquer les professionnels concernés au-delà du secteur du soin et de mieux prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé comme les facteurs socio-économiques ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte mettre en œuvre pour aller vers une politique publique de santé résolument préventive.

Données clés

Auteur : M. Vincent Ledoux
Circonscription : Nord (10e circonscription) - Renaissance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11646
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé et prévention
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 26 septembre 2023, page 8452
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)